



## Location de la piste Conditions d'utilisation

Le Lempdes BMX Auvergne accueillera les 16, 17 et 18 octobre 2020 les **Championnats de France de BMX** (suite à report). Pour vous aider à préparer ce rendez-vous, nous vous offrons la possibilité de louer notre piste, avec ou sans encadrement, selon les conditions tarifaires suivantes.

### TARIFS : ( pour 16 pilotes maxi)

- ½ journée (9h30-12h00 ou 13h30-17h00) : piste + grille sécurisée: 130 €
- 1 journée (9h30-12h00 // 13h30-17h00) : piste + grille sécurisée: 210 €
- 1 journée (9h30-12h00 // 13h30-17h00) : piste + grille sécurisée + entraîneur (BE+ B.F 3) : 380 €
- prévoir une plus-value de 30 € par tranche de 5 pilotes supplémentaires (maxi 30 pilotes)
- prévoir une plus-value de 170 € pour « exclusivité piste »

**De plus, la structure qui procède à la réservation est informée que seuls les pilotes possédant une licence FFC 2019 au nom de la dite structure et son entraîneur sont autorisés à utiliser la piste le jour choisi et selon les horaires fixés.**

Enfin, nous rappelons que les groupes qui viendront utiliser la piste de LEMDPES conservent l'entière responsabilité de leurs pilotes. Il leur appartiendra notamment de s'assurer que chacun d'entre eux porte bien les équipements de sécurité rendus obligatoires par la réglementation FFC. De plus, l'utilisation de la section PRO est exclusivement réservée aux pilotes Junior men et élites (catégories FFC homme Elite 1 et Elite 2). Du fait de la technicité élevée de cette section, il appartiendra donc à l'entraîneur du groupe de s'assurer que ses pilotes sont bien en capacité technique d'emprunter cette ligne spécifique, en fonction également de l'état réel de la piste et de son revêtement au moment de l'utilisation, mais également des conditions météorologiques (vent, pluie,...). Il assumera de ce fait l'entière responsabilité de ses choix et des autorisations qu'il délivrera à ses pilotes. La responsabilité du Lempdes BMX Auvergne et de la Municipalité de Lempdes ne pourront donc en aucune manière être recherchée en cas d'accident.

**Tout manquement à ces règles entraînera l'exclusion immédiate de la piste de l'ensemble du groupe, le montant de la location engagée restant la propriété intégrale du Lempdes BMX Auvergne.**

Je soussigné....., Président de .....  
reconnait avoir pris connaissance des conditions d'utilisation de la piste de Lempdes et les accepte dans leur intégralité sans réserve. J'atteste en avoir informé l'entraîneur du groupe et les pilotes qui seront présents.

Fait à .....le .....  
Signature du Président : .....